**L'EGLISE CATHOLIQUE SOUHAITE "RÉVEILLER" LE DENIER DU CULTE**

**Avec l'espoir de rajeunir son vivier de donateurs, l’Église catholique souhaite "réveiller" le denier, jadis appelé "denier du culte" et indispensable à la rémunération de ses prêtres et de ses laïcs, contre le "cliché" d'une institution riche.**

Les 95 diocèses de France concernés ont perçu au total 250 millions d'euros en 2014 dans le cadre du denier, qui représente près de 40% de leurs ressources, devant les quêtes lors des célébrations, les legs, le casuel (contributions pour les baptêmes, mariages et sépultures) et les offrandes de messes.

Le denier a très légèrement progressé (+0,4%) de 2013 à 2014, et est attendu en nouvelle petite hausse (+0,7%) à fin 2015, selon les premières tendances remontant des diocèses. Mais si le don moyen s'affiche en progression (de 188 euros en 2011 à 208 en 2014), le nombre de donateurs s'affaisse, passant de 1,4 million en 2007 à 1,2 en 2014. Face à cette évolution en partie due au non-renouvellement d'un public vieillissant, les évêques ont souhaité réagir.

"*Les choses méritent d'être réveillées*", a expliqué ce mercredi  3 février devant la presse Mgr Jean-Paul Mathieu, évêque de Saint-Dié (Vosges) et membre du Conseil pour les affaires économiques au sein de la Conférence des évêques de France (CEF).

"*L’Église ne demande pas la charité pour ses prêtres et ses laïcs. C'est une démarche de liberté, pas tarifée, qui relève plus de l'appartenance à l’Église que de la générosité*", souligne le prélat.

D'abord appelé "denier du clergé" - puis "denier du culte" et "denier de l’Église" - ce "don pas comme les autres" est né après la séparation des Églises et de l’État en 1905, pour pallier l'arrêt de la rémunération des prêtres par la puissance publique. Son produit est totalement consacré au traitement des milliers de prêtres en activité - qui sont logés mais perçoivent moins de mille euros par mois - et aux salaires des laïcs en mission ecclésiale.

Aujourd'hui, l’Église veut toucher davantage les 30-50 ans. "*C'est une génération qui est sans doute plus attentive à des causes humanitaires qu'à l’Église, qui ne sait pas toujours très bien ce qu'est le denier, mais qui est prête à donner*", veut croire Corinne Boilley, secrétaire générale adjointe en charge des affaires économiques à la CEF, sur la base d'une étude qualitative menée auprès de cette population.

"*Si on veut que les gens donnent, il va falloir le leur demander. Avant, c'était moins la peine. Demain, le simple mailing ne suffira peut-être plus*", ajoute le directeur de la communication de la CEF, Vincent Neymon, évoquant une génération "*hyper sollicitée*", qui est moins dans "l*'appartenance*" naturelle que dans "*l'adhésion*" choisie.

Les diocèses doivent redoubler de créativité pour conforter la collecte. Ceux de la province ecclésiastique de Rennes (neuf départements) vont reconduire en 2016 la campagne lancée l'an dernier, autour de l'image d'un souverain pontife levant le pouce comme sur un célèbre réseau social. "*Avec le visage du pape François, son sens de la charité et son style moderniste, nous sommes sur des valeurs sûres. Le pouce levé est le signe de l'invitation et de la connivence*", explique Régis Boccard, économe du diocèse de Rennes.

Sur la foi d'une étude quantitative, l’Église de France estime avoir encore une marge de progression pour développer les dons, qui bénéficient d'un régime de déduction fiscale attrayant (aux deux tiers des sommes engagées).

Près de six Français de 18 ans et plus sur dix (58%) se disent catholiques, selon un sondage Comisis/Opinionway présenté ce mercredi. Or il arrive à seulement 38% de l'ensemble des catholiques de contribuer au denier. Si les freins aux dons sont multiples, les non-contributeurs au denier invoquent en premier lieu "*le luxe du Vatican*" (33%) et la conviction que "*l’Église est riche*" (30%) pour expliquer leur choix de ne pas donner. "*Que l’Église soit riche, y compris l’Église de France, ça c'est un vrai cliché*", sourit Vincent Neymon.